

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL : MAC ACTEUR PRAP IBC (INDUSTRIE, BTP, COMMERCE, ACTIVITÉ DE BUREAU)

Objectif général	Se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique, dans son entreprise ou dans son établissement
Objectifs pédagogiques	Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou dans son établissement, ainsi qu'à sa prévention
Objectifs opérationnels	Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail, en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
Contenus	■ Présentation ■ Domaines de compétences 1 Se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique, dans son entreprise ou dans son établissement ■ Domaines de compétences 2 Observer et analyser sa situation de travail, en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues ■ Domaines de compétences 3 Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou dans son établissement, ainsi qu'à sa prévention
Méthodes pédagogiques	Formation théorique et pratique Méthode participative et active
Matériels pédagogiques et techniques	■ Matériel informatique ■ Caisse avec poignées et caisse sans poignées ■ Poids avec perche ■ Tout autre objet correspondant à l'activité de l'entreprise, et les aides techniques associées
Méthode de validation	■ Avoir suivi l'intégralité de la formation ■ Avoir satisfait à l'évaluation selon les critères définis par l'INRS, dans le référentiel de formation, transcrits dans la grille de certification
Documents remis	■ Corrigé type de l'épreuve certificative ■ Délivrance du certificat d'acteur PRAP IBC (validité 24 mois) ■ Délivrance d'une attestation de formation
Public concerné	Tout personnel de l'entreprise
Prérequis	Posséder un certificat d'acteur PRAP IBC délivré par une entité habilitée
Effectif par session	Minimum 04 personnes – Maximum 10 personnes Le maintien de la session ne se fera que si le nombre minimum de participants est atteint. Dans le cas contraire, elle sera déplacée sur une autre période ou annulée.

Équipe pédagogique	
Eric BODET	<u>Responsable Pédagogique</u>
Huseyin PARLAK	<u>Formateur certifié</u> ○ Intervenant en prévention des risques professionnels – IPRP ○ FORMATEUR PRAP IBC ○ FORMATEUR PRAP 2S - ALM
<i>Pour des raisons indépendantes de notre volonté (maladie, indisponibilité etc..) de nos formateurs permanents, nous pouvons être amené à sous-traiter des heures de formations par des vacataires répondant à toutes les exigences règlementaires et respectant notre cahier des charges en matière de qualité.</i>	